



ÉDUCATION (SUITE). Plus de douze millions d'élèves ont fait leur rentrée. *Réforme* a demandé à des membres de l'Éducation nationale de réagir aux mesures proposées par leur ministre.

Mesures en demi-teinte

À l'école primaire, le ministre a annoncé le dédoublement des classes de CP dans les établissements classés REP+ (Réseau d'éducation prioritaire renforcé). Pour Geneviève, enseignante à la retraite, l'idée est bonne mais une classe de douze élèves, c'est trop peu. « Quinze, c'est mieux, c'est un vrai groupe avec de l'émulation. Et puis, en CP, c'est bien mais il faut le faire jusqu'en CM2 car dans ces établissements REP+, il faut aider les élèves jusqu'à l'entrée en 6^e pour être sûr qu'ils maîtrisent les fondamentaux comme la lecture. »

Marie Duru-Bellat, sociologue spécialiste des questions d'éducation, alerte sur la nécessité de ne pas diviser les parents. « L'échec scolaire est partout. Avec ces mesures qui ne concernent que les REP+, certains parents peuvent se dire : et nos enfants ? » Céline, enseignante en primaire dans l'académie de Lyon, préférerait pouvoir ajuster la taille des groupes pendant la journée, en fonction des apprentissages. Geneviève soutient cette proposition : « J'aurais mis deux enseignants pour une classe le matin, pour faire deux groupes de 12 et l'après-midi un enseignant qui garde la classe entière et l'autre qui va s'occuper des enfants fragiles dans les autres classes. »

Semaine de quatre jours

À la rentrée, 85 % des 2 500 classes REP+ devaient être dédoublées. Pour les autres, deux enseignants interviendront. Pour y arriver, le ministère a puisé dans les effectifs du dispositif PDMQDC (Plus de maîtres que de classes) qui permettait d'avoir des enseignants en plus dans certains établissements et pour tous les niveaux. « C'est dommage de faire disparaître le dispositif PDMQDC qui n'a même pas été évalué », regrette Céline. Les évaluations devaient arriver à la fin



de l'année 2017. L'autre grande nouveauté pour l'école primaire est l'assouplissement de la réforme des rythmes scolaires afin de laisser chaque municipalité s'organiser comme elle le souhaite à la rentrée.

Pour Roselyne, enseignante et membre de l'association protestante pour l'Éducation et l'Enseignement (ap2e), « c'est le flou et une organisation précipitée dans la plupart des communes dont certaines n'ont pas de centre de loisirs ouvert le mercredi matin. C'est une charge financière pour les parents ». Céline rappelle aussi que ce retour à quatre jours risque de desservir l'emploi des femmes. Un des effets constatés de cette semaine de

cinq jours était le retour des femmes à temps complet. Un tiers des communes a fait le choix de revenir à quatre jours dès la rentrée 2017.

Pour Marie Duru-Bellat, cette réforme était inspirée par des travaux de recherche sur les rythmes de l'enfant. « Le gouvernement a cédé à la pression des mères sans tenir compte de ce qui était vraiment bon pour les enfants. C'est dommage. Ces allers-retours ne donnent pas une image sérieuse. On fait des réformes et ensuite on revient dessus. C'est comme pour les EPI. »

Au collège, en effet, une des mesures de la rentrée concerne les enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI) qui

12 420 900 élèves reprenaient la classe ce lundi 4 septembre 2017, selon le ministère

ne sont plus obligatoires. Les élèves ne doivent en faire qu'un dans l'année. Les EPI imposaient aux enseignants de travailler en équipe et en transversalité, ce qui n'avait pas été facile au début. La réforme avait suscité des résistances. Les enseignants interrogés pensent que comme il ne sera pas obligatoire, il sera progressivement abandonné. Ils le regrettent : cette approche transdisciplinaire permettait des innovations dans les enseignements et provoquait un autre rapport à l'élève et pour l'élève un autre lien avec le savoir. « C'est démagogique, on a pris le dispositif le plus récent, le moins installé, s'agace Marie Duru-Bellat. Pourtant, il y a beaucoup

« Ces enseignements préparaient les enfants à la vraie vie »

d'arguments positifs envers ces EPI. Ils préparaient les enfants à la vraie vie car ils permettaient de mettre en perspective les savoirs. » Un des cadres de l'institution témoigne : « Bien sûr, il y a eu des tâtonnements de la part des professeurs mais une volonté de bien faire et un véritable accompagnement des inspecteurs et des équipes de direction. J'ai vu de très belles choses dans mon établissement, humainement et pédagogiquement. »

Le ministre a également autorisé le rétablissement pour certains collèges des classes bilingues et des options de cours de latin et de grec. Sur ces retours, les avis divergent.

Parmi les nouveautés, du soutien scolaire sera mis en place au collège après les vacances de la Toussaint mais les modalités ne sont pas encore connues. Un des interlocuteurs alerte sur le fait que ce soutien doit être effectué par des professionnels et de manière rémunérée. Quelques jours après la rentrée, reste encore la question des contrats aidés abandonnés par le gouvernement pendant l'été qui concernent le personnel encadrant les cantines et accompagnant spécifiquement certains enfants. Selon les estimations, plus de 20 000 postes sont concernés dans les écoles. ■

LAURE SALAMON